

« Paysan en test d'activité »



Bonjour à tous, amapien.ne.s de Mandres les Roses !

Pour certain.e.s j'ai eu le plaisir de faire votre connaissance à l'assemblée générale ou lors des distributions. Je m'appelle Nicolas, j'ai rejoint la ferme de Stéphane au mois de septembre dernier comme salarié et participe depuis aux travaux de maraîchage.

J'ai 39 ans, papa de deux garçons de 5 et 8 ans, je vis dans le Val de Marne depuis mon enfance. Il y a deux ans, j'ai choisi de changer de métier pour avoir une action plus concrète sur l'environnement et l'alimentation des citoyens que nous sommes. J'ai choisi de devenir paysan et de faire pousser des légumes en périphérie de Paris.

De décembre 2019 à août 2020, j'ai été formé au métier de maraîcher par le CFPPA Bougainville de Brie Comte Robert.

Pour poursuivre mon chemin vers la création de ma ferme, nous avons décidé avec Stéphane de mettre en place « un test d'activité ». Cela consiste, pour moi, à tester le métier de responsable d'exploitation agricole en conditions réelles au sein de la ferme de Stéphane et avec ses conseils. Nous allons produire l'ensemble de vos légumes à deux. Il n'y aura pas de changement par rapport à 2020. Le prix de la part de récolte ne changera pas.

Les tests d'activité s'appuient essentiellement sur une distribution des produits en AMAP. Stéphane a choisi de ne pas créer de « parts de récolte » supplémentaires, mais de me céder un certain nombre de parts existantes, celle de l'Amap des Roses. Ce transfert va se faire par la signature d'un nouveau contrat qui annule et remplace celui de Stéphane et couvre la durée restante du contrat précédent (8,5 mois de janvier à mi-septembre). Les chèques à l'ordre de la ferme de Villesange vous seront rendus, vous allez être sollicités pour signer le nouveau contrat et établir de nouveaux chèques qui me seront destinés, à l'ordre de «* Les Champs des Possibles ». Stéphane et moi sommes conscients du désagrément administratif mais les impératifs juridiques nous imposent cette gymnastique documentaire.

Lors des prochaines distributions, Anny, Lyse, Martine, Nathy ou Françoise seront là pour expliquer à chacun le montant à régler et les échéances d'encaissement. Il serait sympa que vous puissiez fournir les chèques courant janvier afin que je puisse me rémunérer dès le début de l'année.

Je vous remercie de votre accueil, et souhaite que nous passions une belle saison de légumes dans les champs et vos assiettes.

A très bientôt à l'occasion des prochaines distributions ou à la ferme.

Nicolas, votre néo-maraîcher !

(*Les Champs des Possibles est une **coopérative d'activités agricoles et alimentaires** qui réunit paysans, artisans alimentaires, consultants, animateurs porteurs de projet consommateurs, collectivités et autres associés autour d'un projet de coopération économique et sociale vous voulez en savoir plus : <https://www.leschampsdespossibles.fr/>